

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 01140

Numéro SIREN : 750 325 425

Nom ou dénomination : 3D ORGANISATION

Ce dépôt a été enregistré le 25/04/2018 sous le numéro de dépôt 16194

3D ORGANISATION
S.A.R.L. au capital de 7 626,00 Euros
Siège social : 2 Rue de la Haie aux Vaches
78690 Les Essarts-le-Roi
R.C.S de Versailles : 750 325 425

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 01/01/2018**

NOMINATION DE CO-GERANT

n° de
dépôt



12B1140
n° de
gestion

Le 01/01/2018, à 15h,

Au siège social, 2 Rue de la Haie aux Vaches 78690 Les Essarts-le-Roi,

16194
n° de
facture

25 AVR. 2018

Quin.

n° de
chrono

Les associés de la société 3D ORGANISATION au capital de 7 626 euros, sont présents en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation de la gérance.

LES SOUSSIGNES:

- Monsieur **Alexandre BAJAUD**
à concurrence de 50 parts sociales,
- Madame **Céline SCHOUZ**
à concurrence de 50 parts sociales,

Total égal au nombre de parts composant le capital social de 100 parts (100%).

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Alexandre BAJAUD, préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Gérant rappelle que les associés sont présents à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de co-gérant.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Le gérant met aux voix la résolution suivante figurant à l'ordre du jour :

Résolution n° 1

Madame Céline SCHOUZ née le 04/06/1981 à DIJON (21) , demeurant 4 Square des Ecureuils 78610 Le Perray-en-Yvelines, de nationalité Française,

qui accepte respectivement, pour ce qui la concerne, est nommée co-gérant pour une durée indéterminée.

Le co-gérant est tenu de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

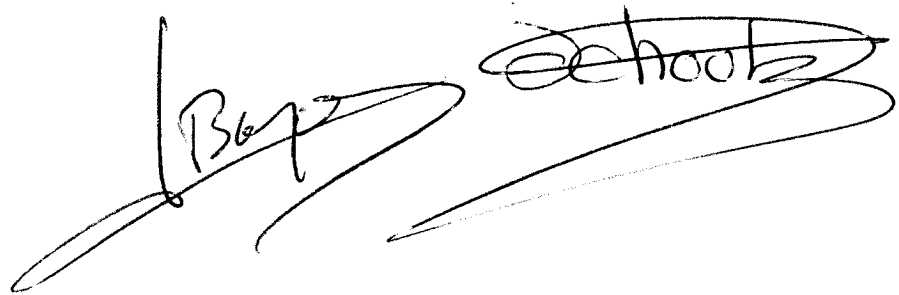
Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

AB CD

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le 01/01/2018

Two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is stylized and appears to start with a large 'B'. The signature on the right is more legible, starting with 'e' and 'h'.

AB CS